L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 10 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.

A VENDRE—Installation de salon de barbe, chaise de barbier de première classe, lavabo, pendule, tableau, glace française et installation de marbre 24 pieds de long sur deux de large. S'adresser 77 rue St-Louis.
6 sept—7t

A VENDRE—Une propriété double rue Gaines No 176, entre Dumaine et St-Philippe. S'adresser rue St-Pierre 367.
3 sept—7t

DEMANDES.

ON demande—Un bon jardinier-fleuriste. De bons gages seront donnés. S'adresser. B. Pierre, Fair Grounds.
7sept—6t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Germania Insurance Co., vs Kaiser O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,306.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bouilloire-pompe, trois "linters," un "gin pulley," arbres de couches pour éventails, soupapes, cinq balles de "linter," et à peu près 1400 sacs pour graine de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
9 sept—9 15 20

Mme Mary Zaeringer vs. Joseph E. Seghers.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 22,247.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, comptoirs, vitrines, etc. Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable
30 août—30—7 12 sept

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,674—Division E—Attendu que Edgar B. Kemp a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme E. B. Kemp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10sept—10 14 18

Succession de Mme Franceine Lacoste femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35 729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tamor administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—10 14 18

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,236—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James M Pagaud Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de E. F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
3sept—3 7 11

AVIS AUX CREANCIERS.

M. Schwartz & Co. et als. vs. Motley & Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,211—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le troisième compte présenté par Henry Gardes et W B. Thompson, commissaires liquidateurs des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—10 14 18

J. J. Clarke et als versus F. Codman Ford Building and Specialties Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,282—Division —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 sept—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,768—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C Wenck, notaire public, en son bureau, No 156 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13 juil—4t au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, savoir:
Interdiction de Iaius Godolphin Leech—No [illegible]—Division "B".
La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant et décidant Iaius Godolphin Leech interdit à cause d'un état habituel d'imbécillité et d'insanité, et [illegible] de prendre soin de sa personne et de ses biens, et [illegible] soit convoqués et [illegible] pardevant Geo. C. Preot, [illegible] John F. Peters, Wm Karten, A. Onesbeva, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Le-ch. et que les frais encourus par la succession de l'interdit.
Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet de l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-douze.
{Sceau} EUG. D'HEBERT, Député-Greffier.
juil—3t au 30 j

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 SEPTEMBRE—CLASSE No 314
Tirage de 4 heures P. M.

72 5 29 60 54 45 46 21 26 81 35

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 9 septembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR FILIE, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été redonnée comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G T Beauregard
J A Early
W L Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
1 Lot de...	5,000, ...	5,000
2 Lots de...	2,500, ...	5,000
5 Lots de...	1,000, ...	5,000
25 Lots de...	300, ...	7,500
100 Lots de...	200, ...	20,000
200 Lots de...	100	20,000
300 Lots de...	60, ...	18,000
500 Lots de...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à $265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAR MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Carlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,327.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire, borné par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme le lot No Deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Joseph Cohn, notaire; d'après ce plan le dit lot mesure quarante-deux pieds huit pouces de face à la rue St-James, cinquante pieds de face au Felicity Road, cinquante-quatre pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No trois; lequel dit lot est une subdivision de deux morceaux de terre dans le faubourg Annonciation, désignés par les Nos cinq et six de l'îlet No trente sur le plan du dit faubourg déposé au bureau de P. Pedesclaux, ex notaire en cette ville.

Acquise par feu William Carlett, par achat du Mechanics Homestead Association, d'après un acte par devant Fred Zengel, notaire, le 2 novembre 1888 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations Livre 129, folio 524)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 sept—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre-vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol. 996)
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, [illegible] et mesure vingt-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. E. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 120, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St-Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, [illegible] No 3; le dit lot mesure trente-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 3 mai 1888, enregistrés au Bureau de Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues [illegible] et l'Erato, [illegible] le dit lot est désigné par le No 75, mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds, ensemble avec une allée dans le fond du dit lot de [illegible] pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et un autre.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Veuve de A Seitz [illegible] pardevant Charles G. Sel, ancien notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 149.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,369.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Amour (maintenant Rampart) Bons Enfants (maintenant St Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex notaire, les dits lots mesurent comme suit à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St Claude), et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

Etat de Situation Semestriel DE LA UNION NATIONAL BANK,
De la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,325,654 46
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Prime sur les dits	8,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$394,373 22—	442,873 22
Maisons de banque, meubles et installations		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change local	185,617 89	
Comptant	310,665 83	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	156,501 19—	[illegible] 91
		$2,532,463 50

PASSIF.

Capital-actions		$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits non divisés	31,209 09—	156,209 09
Dividende payable le 1er juillet		20,000 00
Circulation		44,250 00
Dû aux déposants et banquiers		1,812,003 50
		$2,532,462 59

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:

Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jno M. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	Jonas H. Levy,
M. D. Wallace,	G. A. Williams,
Jules A. Blanc,	S. V. Fornaris.

Succession d'Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John De Blois, receveur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
7sept—7 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

VACHERIE DE PIERRE BARBASON A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—JEUDI, 15 septembre 1892, il sera vendu, à midi précis, à l'encoignure de l'avenue de Carrollton et de la rue Commune—

La vacherie de P. Barbason, comprenant: 45 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches en lait et sur le point de vêler; 5 chevaux, 3 charrettes à lait, 2 wagons, buggy, harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
10 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kingsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,194—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Premièrement—Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble comme suit: les dits Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1881 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John F. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1870, conformément à un plan de voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D Taylor, notaire, le 21 mars 1891. (Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 486.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles de valeur.

People's Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,908.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 13 septembre 1892, 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au No 130 rue Nord Remparts près de la rue Toulouse.

Un grand assortiment de meubles, consistant d'une belle chambre à coucher, d'un riche salon et salle à manger, chaises, tables, miroirs et un assortiment général de meubles divers, etc., d'après un inventaire déposé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 sept—2 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Colin E. McNeil.

Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par [illegible] l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de F. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite, et qui commence par mesurer dix-huit pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds de la rue Berlin et Baronne, [illegible] vers la rue Dryades [illegible] le dit morceau de terre est désigné comme faisant partie des terrains 23 et 12 sur un plan de W. C. Pulham, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Bourgogne de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,365 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ou certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurant à savoir: un des dits lots désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan numéro douze à l'étude de A. Chiapella, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur et une façade sur la rue Euterpe de cent un pieds et dix pouces, formant le coin des dites deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C et D, sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1869, annexée à un acte mentionné ci-après, pardevant J. Bendernagel, notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St-Charles, sur une profondeur de cent un pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a acheté, le lot quatre de Adolphe Wolfe d'après un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Aliénations Livre 128, folio 231, et les lots C et D de Maria Schou, d'après un acte passé le 13 juin 1885 pardevant le dit notaire Bendernagel, enregistrés au Bureau des Aliénations Livre 131, folio 573.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
6 août—6 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,908—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 2, dans l'îlet désigné par le No municipal No 26, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 28 novembre 1856, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur cent quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

VENTES PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite. Attendu qu'Edouard [illegible] Parker, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, [illegible]
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 2 août 1892.
EUG. D'HEBERT, Député Greffier.
3 sept—3 10 13 26—sept 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété bien situées dans le Troisième District,
No 333 rue Nord Remparts entre Esplanade et Kerlerec, occupé par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.
No 334 rue Nord Remparts entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres C et D sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (au pied américain), 33 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1882, comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Remparts, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 2 septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 32 pieds de face à la rue N. Remparts sur une profondeur de 127 pi. de 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers; cuve, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 334 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant à l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.

Actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison, bijouterie, etc.

Succession d'Elina Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 19 septembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, No 334 rue Nord Remparts en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la susdite succession, le contenu du local ci-dessus décrit consistant en meubles de maison, bijouterie, etc., comme il appert par l'inventaire déposé à la Cour.
Conditions—Comptant.
7 sept—7 10 14 19

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,
Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, en date du 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et appartenances [illegible] situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 21 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure (au pied américain) 25 pieds et 6 lignes de face à la rue St Charles et 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur 123 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur du côté vers la rue Canal et 123 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du No 19 sur un plan fait par P. Hébert, voyer, le 30 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas an. notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernadino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé au consulat des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistré au bureau des transferts en cette ville, le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 138. L'original dudit acte a été déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire, en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements et connus par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 août—21—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession d'Aristide Bougère.

Noelie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 36,796.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H" sur une esquisse et un certificat d'arpentage datée le 10 août 1871, dressée par J. A. D'Hémécourt, ex-voyer de la ville, annexés à un acte de vente par W. Pemberton, à Aristide Bougère, pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot mesure d'après la dite esquisse, en mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers, portant intérêt à raison de sept pour cent par an de la date de l'adjudication publique jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur ladite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets et paiera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux-ci. L'acquéreur paiera au-dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
13 août—13 20 27—sept 3 10 14

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 32,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 189 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 9 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St Denis et St-Patrick, désigné [illegible] pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 128 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une galerie et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et citerne. La propriété [illegible] et rapporte $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant [illegible], notaire. L'acquéreur sera tenu de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.
[illegible]—1 10 17 24—oct 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
MEUBLES DE MAISON —ET— EFFETS MOBILIERS.

Succession de Stephen Pattani.

No 36,290—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 17 septembre 1892, à 10:30 heures A. M., sur les lieux, No 223 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le tout et en particulier des marchandises et effets mobiliers contenus dans le dit local, plus complètement décrits dans l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
7sep—7 10 11 14 à date

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée dans le Premier District.
Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.
—ET—
Actions de la Banque des Citoyens.
—A l'encan—

Succession de Mme Catherine Mulvihill, femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,275—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane certificat No 1,554.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julie et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45 d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44 mesure 29 pieds de face à la rue St-Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 9 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touche au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, en ligne convergeant aussi de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, office, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de leur date jusqu'à complet paiement, garantis par le gage du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de non paiement par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat, en comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.
8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Sohm d—, sa femme.

Nos 36,537—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans la succession ci-dessus:

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St-Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Morat et St-Pierre.

Les meubles de maison que contient chacune des deux maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambres à coucher et de cuisine.
Conditions—Comptant sur les lieux.
8 sept—8 9 19 20

PAR [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic,

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 35,768—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Meubles, Comptes courants.
A l'encan. Pour du comptant.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 64 et 66 rue St-Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,
No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Jeudi, 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue du Camp. JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M., aux endroits, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour Division B, maintenant absent en congé, en date du 1er septembre 1892, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons, de chambres à coucher et de salle à manger.
Aussi un lot de comptes courant, le tout d'après un inventaire.
Conditions—Comptant.
3 sept—3 à 5 10—à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District.
Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean
POUR DU COMPTANT

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 18 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Docket No 35,682, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Première ou avenue Hagan, dans l'îlet No 246, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chaque, environ 30 pieds de face à la rue du Port et Bayou St-Jean, sur diverses profondeurs variant d'à peu près 118 à 143 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

Etat de situation trimestriel —DE LA— New Orleans Canal and Banking Company.
A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$93,550 00
Bons de ville et autres		127,265 00
Actions		23,839 50
Prêts et escomptes, dus, après 90 jours d'échéance	$1,548,911 20	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	696,282 17	
		2,242,194 97
Papiers suspendus, évalués à		1,271 37
Prêts sur demande	$887,796 25	
Change à vue	421,704 12	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour banques du Clearing House	760,717 86	
		2,070,218 23
Total		$4,569,340 07

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	[illegible]
Profits non divisés	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dépôts à retirer contre chèques	3,047,530 84
Circulation	[illegible]
Total	$4,569,340 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.
EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le troisième jour de juillet 1892.
A. G. LA PRIX, Notaire Public.
2 juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'élégante Maison-Cottage, No 91 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Kuchmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division —, maintenant absent en congé, daté le 6 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 3 chambres, citerne, dépendances, etc., voisinage tranquille, accessible aux chars, et décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlet No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elmire, lequel dit lot de terre mesure quarante-six pieds de face à la rue Désiré, et à une profondeur de cent-vingt [120] pieds et pt pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de C. Uncas Lewis, député-voyer de la ville, daté le 20 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—13 20 27—sept 3 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur à Carrollton,
No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.
No 81 rue Madison, près de Zimpel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,388—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le cottage simple en bois, No 10 rue Dublin, contenant chevaux sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir, Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 69, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 119; le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages, No 81 rue Madison, avec galerie double devant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désignés comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 12 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlet, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 août—21 23 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le Troisième District.
No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Ottesen.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 28,328.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 31 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retirée du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citerne, grande cour etc. convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Poète, Dauphine (anciennement Grandshommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 80 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Espagne, sur 87 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et [illegible], 42 pieds de face à la rue Espagne, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après une esquisse faite le 7me jour de mai 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexée à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Lacoste, un notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
27 août—27 31—7 14 21 28 sept

VENTE EN PARTAGE.
Cottages doubles productifs,
Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et
Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 36,429—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., rapportant $240 par an, et ci après décrit, comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage éligible, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière cour, etc., dans un district populeux, à la portée des chars, rapportant $240 par an, et ci-après décrit comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St Louis et Bourbon, désigné sous le No 13 sur un plan dressé par P. C. Boudousquié, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire en cette ville, sous le No 123, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Toulouse sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.
No 223 rue Nord Poydras,
Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Pattani.

No 36,290—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, [illegible]

[illegible]

Conditions—[illegible]
7sept—7 14 21 27 [illegible]

ASSURANCES.

[illegible] DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.
No 206 rue du Canal.

[illegible] ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

[illegible]

Primes [illegible]		
Sur risques d'incendie	$133,094 46	
Sur risques maritimes	2,807 35	
Sur risques de rivière	1,861 61	
Total		$137,562 52
Moins,—Primes non acquises		49,190 00
		$88,372 52
Aboniem: Compte d'intérêt	$3,625 26	
Compte de loyer	$7,556 75—	$11,264 01
		$99,646 53

Pertes payées:			
Sur risques de feu	$60,628 79		
Sur risques maritimes	313 56		
Sur risques de rivière	265 38		
Pertes totales	$61,207 73		
Primes rendues	$4,772 72		
Réassurances	2,841 35		
Dépenses	18,820 00		
Taxes	9,199 81		
Honoraires d'avocat	240 00		
Compte de courtage	1,708 11—	37,977 49—	98 785 24
			$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:	
Billets recevables	$86,044 44
Billets garantis par hypothèques et nantissement	17,772 64
Primes en cours de collection	15,273 92
Propriétés foncières	174,487 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats à 6 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,825 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,360 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	2,260 00
Avance sur l'habitation Ouvier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$900,756 07

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Bollinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mari,
Henry O. Boncher,	Paul Capdevielle,
W. W. Smith,	J. S. Zacharie,
	A. Xiques.

16juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,262 31
Surtirages garantis et non garantis		8,800 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		46,544 84
Dû par des agents de réserve approuvés		36,892 66
Dû par d'autres banques nationales		22,257 22
Dû par des banques et banquiers d'Etat		484 00
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Dépenses courantes		613 10
Echanges pour le Clearing-house	$61,134 90	
Billets d'autres banques	7,846 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	81 76	
Espèces	46,259 50	
Billets legal tender	286,850 00 —	392,161 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		300,000 00
Profits non divisés		56,061 96
Billets de banque nationale en circulation		36,645 00
Dividendes non payés		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,287,861 06	
Certificats de dépôt de demande	5,345 00	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation	13,190 31—	1,307,796 11
Dû à d'autres banques nationales		8,067 32
Dû à des banques d'Etat et banquiers		682 89
Bills payables		60,000 00
Total		$1,973,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
H. R. GOGREVE,
M. SCHWABACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—1t

Etat de situation semestriel
—DE LA—
Banque Nationale Mutuelle
De la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$416,468 08
Surtirages, garantis et non garantis		6,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Maison de banque et autres propriétés immobilières		51,235 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2,250 00
Prêts sur demande	$118,161 16	
Echange sur New York	114,676 64	
Dû par des banques et banquiers	30,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	220,635 30—	476,118 57
Total		$1,122,696 91

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		20,000 00
Profits indivis		6,545 82
Circulation au dehors		45,000 00
Dividendes non payés	$424 00	
Dû à des banques et banquiers	36,997 60	
Dû aux déposants	713,728 36—	751,150 66
Total		$1,122,696 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—

Banque Nationale de l'Etat.
ETAT SEMI-ANNUEL.
Nlle-Orléans, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$807,927 52
Surtirages		1,796 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons d'Etat et de ville		250,746 50
Maison de banque, meubles et installations		22,973 15
Autres propriétés foncières		[illegible]
Fonds de rachat cinq pour cent		[illegible]
Prêts sur demande	[illegible]	
Change à vue sur New York	157,[illegible]	
Echanges étrangers	26,476 [illegible]	
Dû par les banques et banquiers	46,727 [illegible]	
Chèques pour le Clearing House	44,971 [illegible]	
Monnaie courante et espèces	355,654 75—	[illegible]
		$2,277,[illegible]

PASSIF.

[illegible]

CHAS. L. G. [illegible], Caissier.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73 .....CHARTRES.....73

L'Abeille de la Nou[velle-Orléans]
Bureaux : 73 rue [de Chartres]
NOUVELLE-O[RLEANS]
SAMEDI, 10 SEPT[EMBRE 1892]

VAPEU[RS]
Mandeville, [illegible]
LE STEAMER NE[W CAMELIA]
Commençant le [illegible]
Quittera MILNEBURG à [illegible] au Dépôt du chemin de fer [illegible] tête de la rue des Champs [illegible]
Pour Mandeville [illegible]
Tous les jours (excepté le [...]credi) par le train [illegible]
Revenant, quittera [illegible]
Tous les jours [illegible]
L'eau et le temps [illegible]
Mandeville, Lewisburg [illegible] Landing
Dimanches et mercredis [illegible]
Prix du trajet [illegible]
Prix (aller et retour) [illegible]
Fret reçu tous les jours [illegible] de fer Louisville & Nashville [illegible] Girod.
W. G. COYLE [illegible]
1er mai— [illegible]

COMPAGNIE [GENERALE] TRANSATL[ANTIQUE]
Entre New-York [et le Havre]
Les magnifiques navires de [illegible] pour le continent (cabines [illegible] et lumières électriques) par[tiront du quai No] 12 de la rivière du Nord, [...] Street, tous les samedis [illegible]
LA BOURGOGNE, Lebœuf [illegible]
LA CHAMPAGNE [illegible]
LA BRETAGNE, Collier [illegible]
Prix du passage [illegible]
Vin compris dans [illegible]
Première cabine [illegible]
Deuxième classe [illegible]
Entrepont, $24 50, avec [illegible]
Billets, aller et retour [illegible]
EMMANUEL [illegible]
A. MOULTON, [illegible]
19 rue du Camp [illegible]
LIGNE [illegible]
POUR NEW YORK [illegible]
Cette ligne se compose de [illegible] KNICKERBOCKER [illegible] LOUISIANA [illegible]
Partant mercredi, 14 [illegible]
Le steamer [illegible] HUDSO[N]
Partira de son quai au pied [illegible]
ASSURANCE PARFAITE [illegible]
Passage—Cabine [illegible] Entrepont.
Cette ligne prend du fret [illegible] connaissements pour Liverpool [illegible]
Pour fret ou passage s'adr[esser] ALFRED [illegible]
4 mai—1 an [illegible]

CHEMINS [DE FER]
Route du Sud de la [...] du Texas et de la [...]
Southern Pacific Co. [illegible] partant du dépôt à la tête [illegible] nade (Morgan [illegible])
Départ de la N Orléans [illegible]
San Antonio [illegible]
Express... 8 15 a m [illegible]
California Express, daily 5 00 p m [illegible]
[illegible]
1er fév—1an

[illegible] CINCINNATI [illegible]
Ligne la plus courte de la Nou[velle]-Orléans [illegible]
Temps pour Cinci[nnati illegible]
Temps pour New Y[ork illegible]
VESTIBULE [illegible]
Part de la N Orléans [illegible]
Arrive à Meridian [illegible]
Arrive à Akron [illegible]
Arrive à Birmingham [illegible]
Arrive à Attala [illegible]
Arrive à Chattanooga [illegible]
Arrive à Burgin [illegible]
Arrive à Lexington [illegible]
Arrive à Cincinnati [illegible]
D. G. EDWARDS
Gen'l Pass. Agent,
Cincinnati, O.
3 mars—

LE FRANCO [illegible]
JOURNAL [illegible]
PARAISSANT [illegible]
Spécialement dévoué [illegible] tions françaises de la [illegible] des Etats Unis.
Abonnement: [illegible]
Propriétaire Editeur [illegible]
DEMOCRATIE FRAN[CAISE illegible]
Bureau: 409 rue de [illegible]

WHITNEY NA[TIONAL BANK]
OF NEW [ORLEANS]
Etat semi-annuel [illegible]
ACTIF
[illegible]
PASSIF
[illegible]
JAMES T. HA[illegible]
PEARL WIGHT [illegible]
J. M. PAGAUD [illegible]
2 juil—3t

FEUILL[ETON]
No 11.
Belle-[illegible]
ALBERT [illegible]
XIV
(Suite)
—Je vous enlève, ma[illegible] refusez pas! J'ai [illegible] vous pendant l'absen[ce illegible] Ne vous habillez pas [illegible] serons seuls tous les [illegible]
Mme Roller aurait [illegible] si elle avait su que le [illegible] dîner aussi chez son [illegible] pendant elle eut une [illegible] à la pensée qu'il [illegible] pas! Le cœur fémin[in illegible] traditions. De moins [illegible] cette soirée en [illegible]
Le général avait [illegible] Nancy éprouvait une [illegible] pour ce galant homme [illegible] verve et d'entrain [illegible] que par devoir, il [illegible] sa protégée.
—Expliquez-moi un [illegible] mandat-il. Pourquoi [illegible] parti seul?
—Je désirais l'[illegible] y était venu. J'ai [illegible] craignait pour [illegible] hade, dans ce grand [illegible] connais personne [illegible] était au milieu de mes [illegible] de d'amis tels que [illegible] sentiment.